

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération
n° DEL211221-19

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie à huis clos (article 6, II de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020), sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; OTTOMANI Jean-François ; COLOMBANI Victoria ; ELEGANTINI Muriel ; PIERI Pierre-Louis ; PAOLI Jules François ; FABRE-ACHILLI Nadine ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Etaient représentés : FRANCISCI Lisa par SUSINI Vincent ; PAOLI Franck par PAOLI Christian ; MICAELLI Marie-Luce par ANDREANI Agnulina ; BARBONI Toussaint par GUIDICELLI Sébastien ; ANGELI Filippu Antone par PIERI Pierre-Louis ; GAMBOTTI Marie-Pierre par SUSINI Vincent ; MURGIA Sandrine à PAOLI Christian ; VILLARD-ANGELI Dominique par FARENC Nicole ; PIREDDA Albert par SALDANA Esteban.

Secrétaire de séance : Victoria COLOMBANI

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents : 18

Votants : 27

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 22/12/2021

Convocation : 14/12/2021

**OBJET : CREATION D'UNE ALLEE CENTRALE AUX COURS DE TENNIS D'ABBAZIA-
EVACUATION DES EAUX PLUVIALES**

Afin de pallier les problèmes causés par le pluvial sur les cours de tennis d'Abbazia, et permettre un meilleur accès au site ainsi que sa préservation, des travaux sont envisagés.

Ces travaux sont estimés à 33 014,00 € HT

Afin de permettre la réalisation de cet investissement, il conviendrait de recourir à un plan de financement, tel que :

Collectivité de Corse : 50 % au titre de la dotation quinquennale soit 16 507,00 €

Etat : 30% au titre de la DETR soit 9 904,20 €

Commune de Prunelli di Fium'Orbu : 20 % soit 6 602,80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-D'approuver le projet de de création d'une allée centrale aux cours de tennis d'Abbazia- évacuation des eaux pluviales

-De recourir au plan de financement proposé tel que :

Collectivité de Corse : 50 % au titre de la dotation quinquennale soit 16 507,00 €

Etat : 30% au titre de la DETR soit 9 904,20 €

Commune de Prunelli di Fium'Orbu : 20 % soit 6 602,80 €

-D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

-De donner pouvoir au Maire pour signer tout document concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.



Le Maire,